



FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE



Commission Nationale de la Psychiatrie

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMBIEN DE MORTS FAUDRA-T-IL ?

Ce jeudi 13 février 2020, un drame inadmissible s'est déroulé dans l'enceinte du CH Nord Deux Sèvres de Thouars (CHNDS) : une infirmière en psychiatrie est décédée pendant son travail, poignardée par un patient.

Pour la commission Nationale de psychiatrie CGT (CNP), c'est la conséquence d'une politique de démantèlement de la psychiatrie française engagée par les gouvernements libéraux successifs démontrant encore une fois sa dangerosité et son inefficacité.

Le renfermement de la psychiatrie sur elle-même, les fermetures de service, de lits, les suppressions de postes, l'abandon des formations spécifiques ainsi que la destruction de la référence au secteur de psychiatrie, sont autant d'orientations qui mettent en danger les patient.e.s et les soignant.e.s.

Partout en France, les agressions de soignant.e.s deviennent de plus en plus fréquentes, ce drame nous montre qu'elles peuvent devenir tragiques et que nous ne devons jamais les accepter comme fatalité, la violence n'est pas consubstantielle de la psychiatrie.

Combien de morts faudra-t-il pour que nous fassions le choix d'une psychiatrie humaine et vivante ?

La CNP tient à assurer de son soutien l'ensemble des collègues du CHNDS qui ont en 2019 mené une lutte de plusieurs mois pour dénoncer leurs conditions de travail. Malheureusement ce drame vient réaffirmer la pertinence de cette lutte, portée par la CGT.

La CNP adresse ses plus sincères condoléances à la famille de notre jeune collègue victime de son travail.

Montreuil, le 17 février 2020.

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

16/20

Tél : 01.55.82.87.49
E-Mail :
sg@sante.cgt.fr